

CONFÉRENCE À LA SALÉVIENNE

1860 : les militaires savoyards entre deux patries

À l'initiative de la société d'histoire La Saléviennne, Hubert Heyriès, agrégé d'histoire à l'université de Montpellier, a présenté samedi à la salle du Savoy une conférence intitulée "les militaires savoyards et niçois entre deux patries, 1848-1871".

Devant un public venu en nombre, le professeur Heyriès a tout d'abord rappelé la qualité des soldats et des officiers de la fameuse brigade de Savoie dont la bravoure était appréciée du roi de Piémont-Sardaigne Victor Emmanuel II.

Aussi, quand ces 13000 soldats (9000 Savoyards et 4000 Niçois) durent choisir entre la nationalité française et la nationalité piémontaise (et bientôt italienne) à la suite du traité de Turin de 1860 qui entérinait le rattachement de la Savoie et du comté de Nice à la France, la chose ne fut pas simple. Si du côté du comté de Nice, la majorité des soldats opta pour l'armée piémontaise, la situation fut plus complexe en Savoie. Du côté des hommes du rang, une forte majorité décida de rejoindre la prestigieuse armée française, qui avait notamment l'avantage de ne pas être en guerre contrairement à son homologue piémontaise.

Pour les officiers, le choix fut plus difficile, car tant Napoléon III que Victor Emmanuel II souhaitaient s'attacher les services de ces hommes expérimentés. Au petit jeu des légions d'honneurs, des prestigieux plans de carrière et des avantages sociaux, ce fut finalement le roi de Piémont-Sardaigne qui réussit à garder au sein de son armée plus des deux tiers des officiers originaires de Savoie. Il faut dire aussi qu'avec la création en 1861 d'une nouvelle armée italienne composée de soldats venus des différentes régions récemment conquises de la Péninsule, le roi avait un besoin impérieux de cadres pour structurer et diriger



Napoléon III avait pu apprécier la vaillance des soldats savoyards de l'armée piémontaise lors de la terrible bataille de Solferino, le 24 juin 1859.

ces troupes appelées à poursuivre le combat contre les Autrichiens. La plupart de ces officiers connu-

rent en tous cas un avancement plus rapide que leurs camarades français et 35 d'entre eux finirent

mêmes généraux de l'armée italienne !

D.E. ■

Une intégration difficile dans l'armée française

Dans sa conférence, Hubert Heyriès a aussi rappelé que pour certaines familles, ce choix de la nationalité fut à l'origine de véritables drames. Ainsi, dans notre région, la famille des d'Humilly de Chevilly vit trois de ses enfants qui étaient militaires opter pour l'armée et la nationalité piémontaise tandis que le quatrième choisissait la France et ses régiments ! Dans l'Hexagone, un régi-

ment spécifique, le 103^e de ligne basé à Paris, fut même créé pour faciliter l'intégration des soldats et des officiers savoyards au sein de l'armée française. Mais l'indulgence des officiers supérieurs envers ces nouveaux venus ne dura que quelques années, et, en 1864, les choses changèrent avec la dissolution du 103^e et l'incorporation des Savoyards dans différents régiments

répartis sur tout le territoire. En bien des lieux ces Savoyards se virent alors reprocher leur origine piémontaise et furent souvent victimes de préjugés malveillants. Mais au final, c'est par les armes que ces soldats savoyards montrèrent leur valeur en se distinguant notamment lors des combats de la guerre de 1870 face aux armées prussiennes. ■